

Le chômage en Région bruxelloise à nouveau en baisse

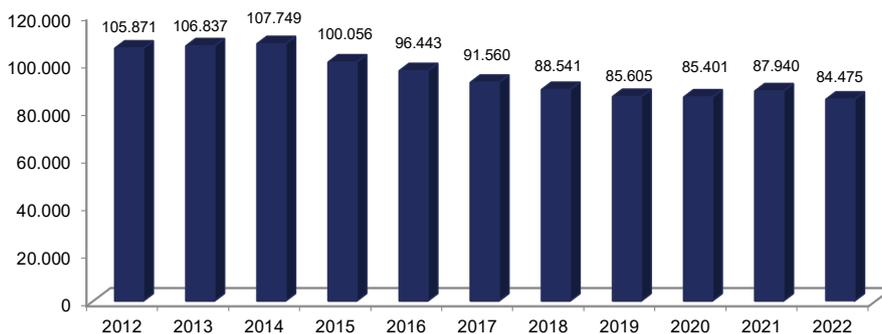
Le chômage chez les jeunes baisse de 5,1%

En juin 2022, la Région bruxelloise compte 84.475 chercheurs d'emploi, soit une diminution de 3,9% par rapport au mois de juin 2021, il s'agit du 11^{ème} mois consécutif de baisse du chômage. Actiris note également une baisse de 5,1% du chômage chez les jeunes (7.481 chercheurs d'emploi). Actiris a reçu directement 7.238 offres d'emploi, soit une augmentation de 37,3% par rapport à juin 2021.

Baisse du chômage notamment chez les jeunes bruxellois

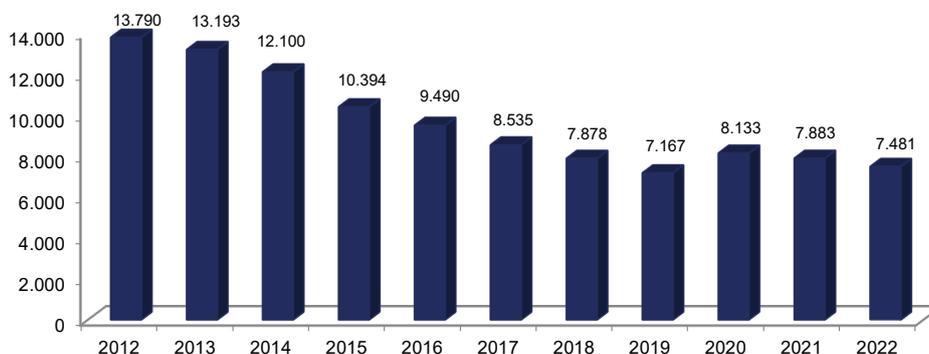
Fin juin, Bruxelles compte 84.475 chercheurs d'emploi pour un taux de chômage de 14,7%. Cela signifie une diminution par rapport à l'année précédente (-3.465 personnes, -3,9%). En variation mensuelle, on constate une augmentation de 949 personnes (+1,1%). Le chômage des jeunes atteint quant à lui un taux de 19,4%. Bruxelles compte 7.481 jeunes chercheurs d'emploi en juin 2022, soit 402 de moins que l'an dernier (-5,1%).

Nombre de chercheurs d'emploi bruxellois pour le mois de juin



Source : Actiris, view.brussels

Nombre de jeunes chercheurs d'emploi (<25 ans) bruxellois pour le mois de juin



Source : Actiris, view.brussels

Même si on a assisté à une diminution du chômage temporaire et du droit passerelle à partir du 2^{ème} semestre 2021, leur nombre est resté relativement important puisqu'en décembre 2021, on dénombre toujours 21.000 salariés et 13.500 indépendants bruxellois ayant bénéficié de chacune de ces mesures.

Sur le 1^{er} trimestre de l'année 2022, on enregistre à Bruxelles en moyenne 21.000 travailleurs au chômage temporaire et un peu moins de 3.000 indépendants bénéficiant du droit passerelle. Si ces chiffres diminuent progressivement, ils restent non négligeables.

Dès lors, l'incidence de la crise du Covid-19 sur les chiffres du chômage classique est actuellement plus limitée, puisque le recours au chômage temporaire permet aux entreprises de ne pas devoir procéder à des licenciements massifs. Pour bénéficier du chômage temporaire, les travailleurs ne doivent pas obligatoirement s'inscrire comme chercheurs d'emploi auprès des services publics de l'emploi.

Le taux de chômage

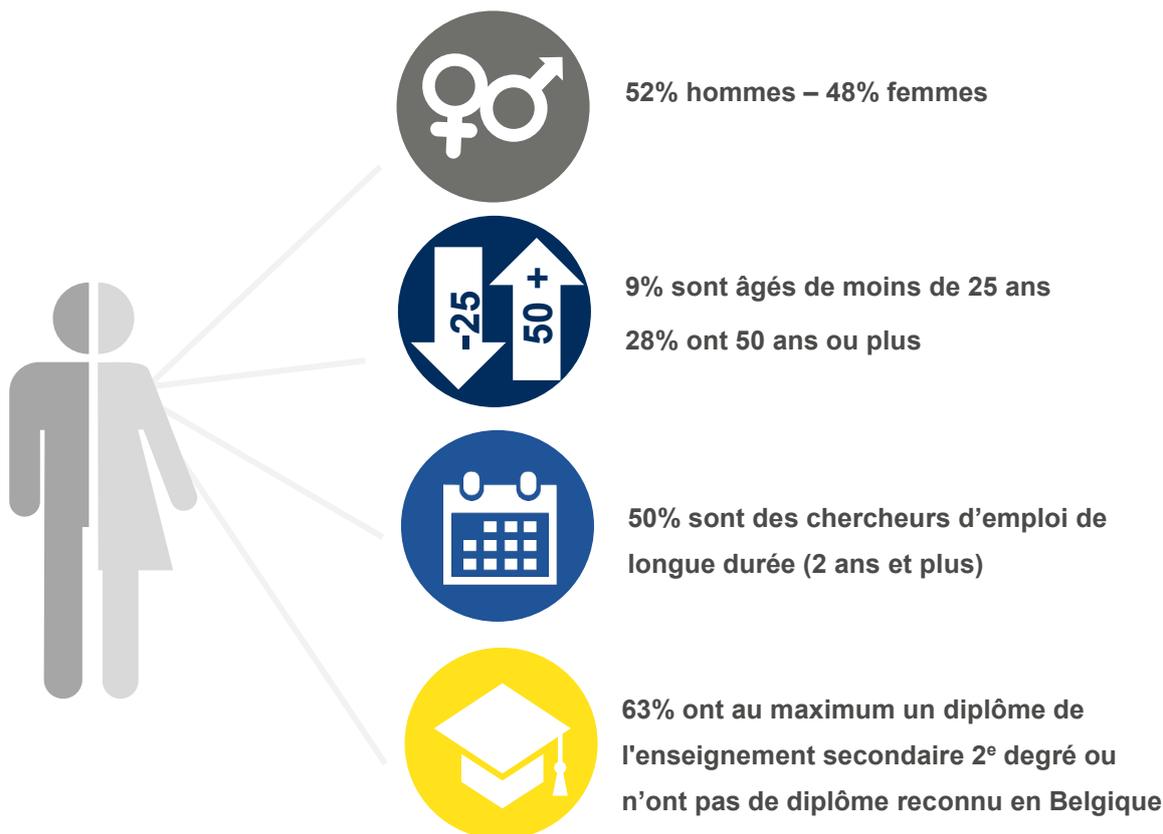
Fin juin 2022, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 14,7% (13,9% pour les hommes et 15,6% pour les femmes). En juin 2021, le taux de chômage s'établissait à 15,4%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active a, en Région bruxelloise, augmenté en 2020 de 0,9% par rapport à l'année précédente.

Caractéristiques et évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin juin 2022, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 84.475 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution par rapport à l'année précédente (-3.465 personnes, -3,9%).

On compte au cours du mois de juin 9.833 entrées dans le chômage (8.202 réinscriptions et 1.631 nouvelles inscriptions) contre 8.884 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de 949 personnes (+1,1%).



Principales caractéristiques et évolutions du chômage – juin 2022

		Juin 2022	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		84.475	100,0%	949	1,1%	-3.465	-3,9%
Catégorie	DEDA ¹	53.677	63,5%	1.128	2,1%	-5.127	-8,7%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	4.309	5,1%	-295	-6,4%	-419	-8,9%
	Autres DEI	26.489	31,4%	116	0,4%	2.081	8,5%
Sexe	Hommes	43.562	51,6%	-124	-0,3%	-2.407	-5,2%
	Femmes	40.913	48,4%	1.073	2,7%	-1.058	-2,5%
Age	- 25 ans	7.481	8,9%	-270	-3,5%	-402	-5,1%
	25 - 49 ans	53.038	62,8%	925	1,8%	-2.112	-3,8%
	50 ans +	23.956	28,4%	294	1,2%	-951	-3,8%
Durée d'inoccupation	- 1 an	29.938	35,4%	-45	-0,2%	-1.928	-6,1%
	1 - 2 ans	12.652	15,0%	194	1,6%	-1.234	-8,9%
	2 ans +	41.885	49,6%	800	1,9%	-303	-0,7%
Niveau d'études	Faible ²	53.051	62,8%	881	1,7%	-1.693	-3,1%
	Moyen	17.470	20,7%	24	0,1%	-1.045	-5,6%
	Élevé	13.954	16,5%	44	0,3%	-727	-5,0%
Usagers du CPAS		12.345	14,6%	231	1,9%	1.723	16,2%
Taux de chômage	Total	14,70		+0,17		-0,74	
	Hommes	13,91		-0,04		-1,02	
	Femmes	15,65		+0,41		-0,39	

Source : Actiris, calculs view.brussels

On dénombre en Région bruxelloise 53.677 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 4.309 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 26.489 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces chercheurs d'emploi dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les chercheurs d'emploi ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 84.475 DEI inscrits en juin 2022, 12.345 chercheurs d'emploi sont usagers du CPAS (soit 14,6% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 7.481 jeunes DEI, 2.119 sont usagers du CPAS, soit 28,3%.

On constate une diminution de -8,7% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-419 unités, -8,9%). Le nombre des autres chercheurs d'emploi a augmenté de 8,5% sur une base annuelle.

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

Augmentation du volume d'offres d'emploi directement reçues par Actiris

Actiris a reçu 7.238 offres d'emploi (OE) en juin 2022. On observe une augmentation de 37,3% du nombre d'offres d'emploi par rapport au mois de juin 2021 et c'est même trois fois le nombre de juin 2020. Sans tenir compte des offres d'emploi de type intérim, le niveau reste nettement supérieur par rapport au niveau du mois de juin 2021 (+16,7%) et du mois de juin 2020 (+105,1%).

Si la crise sanitaire a eu pour effet de réduire de manière importante les offres d'emploi et particulièrement dans certains secteurs d'activité tels que l'Horeca ou le commerce, on constate à nouveau une hausse importante des offres d'emploi.

Depuis plusieurs mois, on voit en effet que le volume des offres d'emploi reçues directement par Actiris a très fortement augmenté. La principale explication est liée à une amélioration de la capture des offres d'emploi de type « intérim ». En juin, Actiris enregistre 2.836 offres d'emploi reçues de type intérim alors que l'année passée ce volume était de 1.501 unités et de 141 unités en juin 2020.

Toutefois la hausse du volume des offres d'emploi reçues s'explique aussi par une reprise progressive et de plus en plus nette des activités qui a été observé par exemple pour les secteurs de l'horeca, du commerce, du transport ou encore de la construction.

Augmentation forte des offres reçues indirectement en raison d'un changement dans les critères de réception automatique des offres d'emploi par l'intermédiaire du VDAB

Depuis le mois de septembre 2021, Actiris réceptionne les offres d'emploi du VDAB de façon plus large : finie à la limitation aux fonctions critiques, aux offres ouvertes depuis plus de 40 jours, ou au lieu de travail en Région Bruxelles-Capitale ou dans la périphérie. Cela a entraîné une forte augmentation du nombre d'offres d'emploi reçues via le VDAB. En conséquence, le nombre total d'offres d'emploi (y compris celles reçues par le VDAB et le Forem et les sites partenaires) a fortement augmenté.

Nombre d'offres d'emploi reçues selon le canal – juin 2022

	Nombre	Variation mensuelle		Variation annuelle	
		Nombre	%	Nombre	%
OE reçues directement par Actiris	7.238	+585	+8,8	+1.966	+37,3
OE reçues du VDAB et du FOREM	146.068	+64.380	+78,8	+130.673	+848,8
OE reçues – sites partenaires (Jobat...)	22.709	+3.255	+16,7	+11.185	+97,1
Total	176.015	+68.220	+63,3	+143.824	+446,8

Source : Actiris, calculs view.brussels



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour plus d'infos & contact :

Romain Adam – Porte-parole
0494 86 37 16
radam@actiris.be

Jan Gatz – Porte-parole
0479 40 75 68
jgatz@actiris.be

**À la recherche de chiffres détaillés sur les chercheurs d'emploi et les offres d'emploi ?
Rendez-vous sur [ViewStat](#).**

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : www.actiris.be